

Racine conseille Generali dans le cadre de la cession du centre commercial « Passy Plaza »

Racine a conseillé Generali dans le cadre de la cession du centre commercial parisien « Passy Plaza » à AEW Patrimoine.

AEW Patrimoine, l'un des leaders mondiaux de l'investissement immobilier et de la gestion d'actifs, acquiert cet actif *core* auprès de Generali Vie pour le compte de 3 de ses SCPI : Atout Pierre Diversification, FructiPierre et Immo Evolutif.

Situé dans le XVI^e arrondissement de Paris, ce centre commercial d'une surface totale de plus de 13.000 m² se développe sur 4 étages, incluant 2 niveaux de commerces et 2 niveaux de parking. L'actif, loué à 25 locataires dont notamment des enseignes emblématiques telles que Uniqlo et Zara Home, a été entièrement rénové en 2018 dans le but d'améliorer la performance énergétique et de moderniser le design du centre.

Dans cette opération, Racine a conseillé **Generali** avec une équipe menée par :

- Nicolas Boytchev, associé, accompagné de Philippe Johnston, counsel, sur les aspects locatifs.

Gide a conseillé **AEW Patrimoine** avec une équipe menée par :

- Antoine Mary, associé, accompagné de Cécile Régnier, Samuel Sellam et Simon Laclustra, avocats, sur les aspects juridiques.

Les notaires intervenant sur l'opération étaient :

- Bertrand Garcia de l'étude Notaires Quai de la Tournelle, conseil de Generali ;
- Nicolas Baum de l'étude Baum Notaires, conseil d'AEW Patrimoine.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.